

Le Service  
Jeunes du  
GIRPEH Pays de  
la Loire, votre  
interlocuteur de  
proximité expert  
sur le handicap  
au travail :

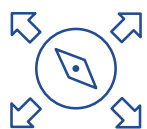


**GIRPEH**  
Pays de la Loire

Service JEUNES  
Orientation  
& Insertion

Préparer ensemble

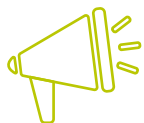
les jeunes d'aujourd'hui  
à l'entreprise de  
demain.



L'orientation scolaire et  
professionnelle des jeunes  
décrocheurs ou en situation  
de handicap



La formation et la  
sensibilisation des  
équipes en matière de  
handicap



La promotion de vos  
métiers auprès des  
lycées et des jeunes en  
recherche d'emploi



L'accompagnement à  
l'insertion professionnelle  
des personnes en situation  
de handicap

Reversez votre solde de la  
taxe d'apprentissage  
au GIRPEH Pays de la Loire  
**N° UAI : 0442707D**

1 rue Didienne  
CS 40816 44008 Nantes Cedex 01  
02 40 08 66 07  
[www.girpeh-asso.fr](http://www.girpeh-asso.fr)  
[service.jeunes@girpeh-asso.fr](mailto:service.jeunes@girpeh-asso.fr)



Agissons ensemble pour offrir un parcours vers l'emploi durable à des jeunes en situation de handicap.



## Le Service Jeunes accompagne

+ de 200

lycéens et jeunes adultes chaque année dans la construction de leur projet professionnel et vers la formation, l'apprentissage ou l'emploi

Le GIRPEH Pays de la Loire existe depuis 1983

Soutenu par les employeurs

depuis + de 20 ans

au titre de la taxe d'apprentissage

En 2020, pour accompagner ces jeunes en difficulté et/ou en situation de handicap, éloignés de l'emploi, plusieurs dispositifs en Loire-Atlantique et en Pays de la Loire :

- Action Région lycéens handicapés : 5 départements de la Région Pays de la Loire.  
1 dispositif pour soutenir les équipes pédagogiques dans l'orientation et la recherche de stages adaptés aux situations de handicap de jeunes scolarisés.
- Parcours Professionnel des Jeunes Travailleurs Handicapés (PPJTH)  
1 dispositif s'adresse aux jeunes demandeurs d'emploi sur les bassins de Nantes et de Saint-Nazaire.
- VVR (Vecteur Vers la Réussite)  
1 dispositif pour remobiliser les jeunes sans emploi, sans formation et non scolarisés et travailler leur retour en activité.

### Organisation d'événements en faveur de l'inclusion des jeunes :

- 1 Jobdating "Quartiers prioritaires de la ville"
- 2 Jobdatings "Emploi & Handicap"
- Lancement du plan "urgences jeunes" en Loire-Atlantique + 1 000 participants à l'événement Tour de France Envie d'Envol, en présence de Dorine BOURNETON, 1<sup>re</sup> femme au monde handicapée et pilote de voltige, et Thibault GUILLUY Haut-commissaire à l'emploi et à l'engagement des entreprises
- Lancement de "1 Jeune 1 Solution" en région Pays-de-la Loire (en présence de Sarah El Haïry, secrétaire d'Etat à la jeunesse et à l'engagement)

Actions soutenues par **LA FRANCE UNE CHANCE**  
Les entreprises pour une société inclusive

"L'action d'Antoine Clenet, et donc du Girpeh, a permis à K. de reprendre confiance en lui et d'identifier et mettre en valeur ses atouts. Après notre action conjointe, K. accepte mieux sa situation de handicap. L'accompagnement vers l'entreprise, dans le cadre des stages, a été déterminant pour lui. Des nombreuses visites, et la préparation de celui-ci en amont ont rendu possible l'insertion et éviter le décrochage. Le suivi l'année prochaine sera un atout considérable pour permettre la réussite en bac professionnel commerce."

**Frédéric - Coordonnateur Ulis en Lycée Pro**

Projets soutenus et financés par :



## Devenez partenaire du Service JEUNES !

Soutenez nos actions !  
Offrez un parcours vers l'emploi durable

Accueillez des stagiaires  
découverte métiers, stages pratiques, mises en situation professionnelle, etc.

Versez votre taxe d'apprentissage  
(0,68 % de la masse salariale)

↓  
87 %  
QUOTA

↓  
13 %  
SOLDE DE LA TAXE  
D'APPRENTISSAGE  
↓

Activités dérogatives (AD)  
Activités complémentaires (AC)  
Pour des activités concourant à la préparation du projet professionnel des jeunes les moins qualifiés

➔ Reversez votre solde de la taxe d'apprentissage au GIRPEH Pays de la Loire  
**N° UAI : 0442707D**